

information de presse

PERSONNES-RESSOURCES : Julie Grandstaff Stanton Crenshaw 646-502-3573 jgrandstaff@stantoncrenshaw.com Susan Antler RBRC Canada 416-535-9210 santler@rbrc.ca

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

La Société de recyclage des piles rechargeables (RBRC) et la légende du hockey Guy Lafleur font équipe pour encourager les consommateurs à préserver l'environnement dans le cadre d'une nouvelle campagne d'intérêt public

Le nombre d'articles recyclés par la RBRC en 2006 montre que l'engagement pour l'environnement est plus fort que jamais

TORONTO, 29 mars 2007-- Toujours dans le but d'inciter les consommateurs à recycler leurs piles rechargeables usées et leurs vieux téléphones cellulaires, la Société de recyclage des piles rechargeables (RBRC) a annoncé aujourd'hui le lancement d'une campagne nationale d'intérêt public intitulée « Enfouir ou recycler : à vous de jouer » mettant en vedette la légende du hockey Guy Lafleur. Ce message est présenté dans le cadre d'un événement de sensibilisation à l'environnement qui se déroule actuellement à Toronto.

« Notre nouvelle campagne encourage la population à opter judicieusement pour le recyclage », a déclaré Susan Antler, coordonnatrice du programme canadien de la RBRC. « Si chaque année nous faisons des choix responsables et éclairés en matière de recyclage, nous serons en mesure de détourner les piles rechargeables et les téléphones cellulaires des sites d'enfouissement et pourrons ainsi préserver nos ressources naturelles. »

La campagne incite chacun d'entre nous à choisir le recyclage et à adopter un mode de vie plus « vert ». De cette manière, RBRC Canada souhaite sensibiliser les gens à l'importance de recycler les piles rechargeables et les téléphones cellulaires tout en augmentant les résultats de collecte pour l'ensemble du pays. Grâce à ses messages d'intérêt public précédents et à ses anciennes campagnes de publicité et de marketing, RBRC Canada a enregistré une hausse exceptionnelle du nombre d'articles recyclés au cours de la dernière année.

Le succès obtenu par la Société peut être attribuable, entre autres, à une participation accrue des détaillants, entreprises, organismes publics et licenciés à travers le pays. En 2006, la participation des entreprises a augmenté de 58 pour cent et celle des organismes publics de 50 pour cent. La participation des collectivités a grimpé quant à elle de 28 pour cent. Par l'entremise de ses centaines de sites de collecte supplémentaires à travers le pays, RBRC Canada a réussi à recueillir 214 265 kilogrammes de piles, soit une augmentation globale de 22 pour cent, comparativement à 2005.

- En plus -

« En ciblant la communauté et en lançant notre vaste campagne d'intérêt public, nous espérons toucher un plus grand nombre de consommateurs, d'entreprises, de collectivités et d'organismes publics, et ainsi les inciter à prendre les devants en matière de recyclage de piles rechargeables », ajoute Mme Antler. « C'est grâce à eux que nous sommes en mesure de recycler davantage d'articles année après année et que nous pouvons aider à préserver l'environnement pour les années à venir. »

Depuis 1995, la RBRC a recyclé plus de 36 millions de livres de piles rechargeables aux Etats-Unis et au Canada. Pour trouver le point de collecte le plus près de chez vous, veuillez consulter les sites <http://www.call2recycle.org> ou <http://www.cellarecycler.org>, ou composer sans frais le 1-877-273-2925.

À propos de la RBRC

La Société de recyclage des piles rechargeables (RBRC) est un organisme de service public à but non lucratif qui oeuvre dans le domaine du recyclage des piles rechargeables et des téléphones cellulaires. Plus de 50 000 détaillants et centres de collecte commerciaux et municipaux participent au programme de recyclage des piles rechargeables de la RBRC. La RBRC est financée par plus de 300 fabricants et distributeurs de piles rechargeables et d'appareils portatifs. Sa campagne de sensibilisation et son programme de recyclage sont le résultat de la volonté de l'industrie de l'énergie rechargeable de préserver les ressources naturelles et d'éviter que les piles rechargeables ne se retrouvent dans les déchets solides. Les téléphones cellulaires amassés par le biais du programme CellàRecycler^{mc} seront recyclés ou, si possible, remis à neuf, et une partie des profits sera reversée à des oeuvres de bienfaisance choisies. Les contributions ou les dons faits à la RBRC ne sont pas déductibles d'impôts. Pour de plus amples renseignements, veuillez composer le 1-877-273-2925 ou visiter le site <http://www.cellarecycler.org>.